



*Saint-Arnoult
en Yvelines*



Nombre de Jeunes Elus en exercice : 12

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La **Cérémonie d'Investiture du Conseil Municipal des Jeunes** s'est tenue le samedi 20 mai 2017, à 10 H 30, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Discours d'accueil de Monsieur le Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Chers élus,
Chers jeunes élus,
Mesdames, Messieurs, Les parents,

Bienvenue et félicitations, je suis très heureux de vous accompagner pour cette cérémonie d'investiture et tout au long de votre mandat de jeunes élus.
Vous comprendrez que pour nous tous, cette cérémonie revêt un caractère unique, un de ces moments particuliers qui permet d'apprécier la fonction de maire.

C'est pourquoi en premier lieu, je voudrais vous féliciter pour avoir candidaté aux fonctions de conseillère et conseiller municipal des jeunes.

C'est une tâche riche de démocratie qui vous attend.

Et avant de continuer mon discours, je vais d'ailleurs laisser la parole à Jessy BERNARD dernier président de séance du Conseil Municipal des Jeunes, qui va vous dire quelques mots sur leur expérience de jeunes Conseillers.

Discours de Jessy BERNARD

Bonjour à toutes et à tous,
Bienvenue aux nouveaux membres du CMJ et à leurs familles.

Bonjour je suis Jessy Bernard, le dernier Président de séance du Conseil Municipal des Jeunes précédent. Je suis accompagné de membres de ce deuxième CMJ auquel nous avons participé.

Je vous félicite d'avoir fait le choix de participer au CMJ car c'est une bonne expérience à vivre. Cela va vous apporter de la maturité pour vous exprimer en public, avoir vos propres opinions...

Durant notre mandat de deux ans, nous avons mis en place la commission Sport et Loisir pour la forme, la commission Ensemble, la commission Bien-être au service de la Nature.

Cela nous a permis de réaliser l'animation *City dog* pour la propreté canine en ville, l'animation *Bubble Foot* en partenariat avec l'USSA au profit du Téléthon, l'animation intergénérationnelle de jeux anciens avec le CCAS de la Mairie au profit de l'association *Village pilote* pour récolter du matériel scolaire envoyé au Sénégal et aussi participer à la remise des colis de Noël pour les séniors de la ville.

Nous avons aussi visité le Sénat et avons été reçus par son Président, Monsieur Larcher. Cela nous a permis de montrer une partie du monde de la politique, son organisation et comment les sénateurs prennent la parole dans l'hémicycle.

Le CMJ m'a apporté personnellement du plaisir mais aussi du plaisir à travailler en groupe. C'est toujours mieux de travailler en équipe que seul.

Je vous souhaite de réaliser des projets qui vous tiennent à cœur pendant votre mandat. Vous apprendrez ce qui est possible ou pas à réaliser.

Je vous encourage car même si vous êtes un petit groupe vous pouvez faire toute la différence.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Maintenant, nous allons vous offrir un livret qui explique le rôle et le fonctionnement d'une commune.

Je voudrais tout d'abord remercier Daniel VITURAT adjoint en charge de la jeunesse, les membres de la commission jeunesse et Sabrina LECLERC du service jeunesse qui sera votre interlocutrice, elle est en charge de vous accompagner dans votre nouveau rôle de représentant des jeunes Arnolphiens.

Saint-Arnoult-en-Yvelines a décidé depuis 2012 de donner la parole à la jeunesse en créant ce projet innovant pour notre commune et pour les jeunes Arnolphiens.

D'ailleurs les 2 premiers mandats du Conseil Municipal des Jeunes sont une réussite, les quelques mots de Jessy BERNARD l'illustre bien !

Votre conseil municipal se réunira dans votre mairie, symbole de la République !
Des symboles de la République ils en existent plusieurs :

Le drapeau : vous remarquerez que l'Hôtel de Ville est pavoisé, c'est à dire que le drapeau tricolore flotte en permanence à l'extérieur.

En devenant conseillers municipaux, vous devenez les représentants et les défenseurs de ce drapeau qui constitue notre appartenance à la communauté.

Vous remarquerez aussi que je porte une écharpe tricolore qui représente la devise : « Liberté, Egalité, Fraternité ». Le bleu, blanc et rouge qui est rappelé sur vos insignes de jeunes élus.

Il y a le buste de Marianne qui symbolise elle aussi la République.

Chaque citoyen porte les valeurs de la République à travers ces symboles, mais en tant que Conseillers Municipaux vous avez "le devoir" de porter ces valeurs de la République.

Je dois avouer que je suis particulièrement fier de voir des jeunes comme vous s'engager dans la vie de notre ville.

J'ai lu attentivement vos idées et j'ai constaté sur chacune d'entre elles une même volonté : agir collectivement pour faire bouger Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Vous le disiez avec vos mots mais j'ai bien perçu votre volonté de mener des actions pour votre Ville.

C'est précisément ce qui ressort de vos professions de foi, comme ces 2 candidats qui disent : «*Je voudrais me présenter pour aider les personnes qui en ont besoin*».

Une autre ajoute : «*Je voudrais être la porte-parole des jeunes de Saint-Arnoult*».

Un autre candidat s'engage : «*à représenter au mieux les idées des jeunes Arnolphiens*».

Dans ces 3 déclarations nous constatons déjà l'investissement des jeunes conseillers dans le cadre de " l'intérêt général " des jeunes Arnolphiens.

D'autres candidats souhaitent continuer les projets et les actions en cours :

«*Créer des liens entre les différentes générations*» (distribution des colis de Noël, après-midi jeux avec les anciens,...),

«*Aider les personnes qui ont du mal à bien se nourrir*» (collecte réalisée au profit des restos du cœur BB,...),

«*Des sensibilisations au respect de l'environnement*» Ou bien encore «*des actions pour la propreté de la ville*» (animation éducation canine,...).

Nous les accompagnerons dans les projets qui leur tiennent à cœur, proche de leurs préoccupations.

Vous avez soif de participer au bien commun et c'est la raison pour laquelle vous êtes aujourd'hui à mes côtés. Vous êtes et serez des exemples pour vos amis et vos camarades.

L'engagement des jeunes en politique est essentiel au fonctionnement de notre démocratie.

C'est pourquoi, j'invite chaleureusement les nouvelles générations à assumer leur rôle de citoyens.

Soyez acteurs de la vie publique!

Vous devenez à partir de ce jour, les représentants de tous les jeunes de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

"Je déclare donc officiellement les membres du Conseil Municipal des Jeunes installés dans leur fonction."

Daniel VITURAT va maintenant vous appeler et je vais vous remettre votre insigne distinctif de nouvel élu, et vous pourrez donc prendre place autour de la table.

Nous commençons par Léa RAVIOT qui en tant que doyenne du Conseil prendra la Présidence de cette séance :

Léa RAVIOT
Loris AGUERRE
Matéo DANIEL
Jérémy DENIZOT
Cristiano DUARTE- -AUGUSTO
Manon FERET
Célia FOUCAULT
Samuel JOLLY
Aloys JOUFFROY
Maureen MITHOUARD
Pablo OREJAS-SIMON
Lisa RAVIOT

L'an deux mille dix-sept, le vingt du mois de mai, à 10 h 35 minutes, s'est réuni le Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Les Jeunes Elus étaient :

Prénom	Nom	Présent (e)	Absent (e)
<i>Loris</i>	<i>AGUERRE</i>	X	
<i>Matéo</i>	<i>DANIEL</i>	X	
<i>Jérémie</i>	<i>DENIZOT</i>	X	
<i>Cristiano</i>	<i>DUARTE-AUGUSTO</i>	X	
<i>Manon</i>	<i>FERET</i>		X
<i>Célia</i>	<i>FOUCAULT</i>	X	
<i>Samuel</i>	<i>JOLLY</i>	X	
<i>Aloys</i>	<i>JOUFFROY</i>	X	
<i>Maureen</i>	<i>MITHOUARD</i>	X	
<i>Pablo</i>	<i>OREJAS-SIMON</i>	X	
<i>Léa</i>	<i>RAVIOT</i>	X	
<i>Lisa</i>	<i>RAVIOT</i>	X	

Installation du Conseil Municipal des Jeunes

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude HUSSON, Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines, qui a déclaré, lors de son discours, les membres du Conseil Municipal des Jeunes, cités ci-dessus, installés dans leurs fonctions.

En tant que membre le plus âgé du Conseil, Léa RAVIOT, assure la présidence de la séance.

Ouverture de la séance du Conseil Municipal des Jeunes

La Présidente de séance annonce : « La séance du Conseil Municipal des Jeunes du samedi 20 mai 2017 est ouverte à 10 h 50 ».

L'appel nominal des membres du CMJ

La Présidente de séance fait l'appel nominal des membres du Conseil Municipal des Jeunes. La Présidente de séance et le secrétaire cochent sur le tableau de la première page les présents/les absents.

Vérification du Quorum

La Présidente de séance compte les présents et vérifie que le quorum est bien atteint. Ici, le quorum est atteint à partir de **7 membres présents** à la séance.

La Présidente de séance annonce : « Il y a 11 membres du Conseil Municipal des Jeunes réunis. Le quorum est atteint. Le Conseil Municipal des Jeunes peut continuer la séance. »

Circulation de la feuille de présence

La Présidente de séance fait circuler la feuille de présence pour signature.

1 Désignation du secrétaire de séance

La Présidente de séance annonce « Aujourd'hui, pour la Cérémonie d'Investiture, le poste de secrétaire de séance revient au plus jeune. Cette mission revient à Samuel Jolly. »

2 Election du Président de séance

2. 1. Déroulement

La Présidente de séance dit « J'invite les membres du Conseil Municipal des Jeunes à procéder à l'élection du Président de séance qui est élu pour 3 mois par un vote à la majorité absolue à bulletin secret.»

Les candidats qui se présentent, sont :

Prénom	Nom	Candidat
Loris	AGUERRE	X
Matéo	DANIEL	X
Jérémie	DENIZOT	
Cristiano	DUARTE-AUGUSTO	
Manon	FERET	
Célia	FOUCAULT	X
Samuel	JOLLY	
Aloys	JOUFFROY	X
Maureen	MITHOUARD	
Pablo	OREJAS-SIMON	
Léa	RAVIOT	X
Lisa	RAVIOT	X

La Présidente de séance demande « qui est volontaire pour :

1 volontaire pour dépouiller : Maureen MITHOUARD

1 volontaire pour comptabiliser : Cristiano DUARTE-AUGUSTO

Le Président est élu pour 3 mois par un vote à la majorité absolue à bulletin secret.

Candidats	Nombre de votes		
	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Loris AGUERRE	2	1	1
Matéo DANIEL	1	1	1
Célia FOUCAULT	0	0	0
Aloys JOUFFROY	2	3	1
Léa RAVIOT	4	3	4
Lisa RAVIOT	1	2	3

	1 ^{ER} TOUR	2 ^{ème} TOUR	3 ^{ème} TOUR
Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0	0	0
Nombre de votants	11	11	11
Enveloppes déposées	11	11	11
Nombre de suffrages déclarés nuls	1	0	1
Nombre de suffrages déclarés blancs	0	1	0
Nombre de suffrages exprimés	10	10	10

2. 2. Proclamation de l'élection du Président de séance

Léa Raviot est élue Présidente de séance avec 4 voix au 3^{ème} tour.

La Présidente de séance nouvellement élue poursuit la séance avec l'ordre du jour suivant :

3 Organisation des séances plénières

La Présidente de séance invite les membres du CMJ à débattre sur le jour de la tenue de la séance plénière : **mercredi après-midi et/ou samedi matin**

Vote à la majorité absolue

La Présidente de séance annonce que le Conseil Municipal des Jeunes se réunira en séance plénière le Mercredi et le samedi en alternance.

Vote :

10 pour

1 contre

0 abstention

Organisation des commissions :

Les dates des commissions (groupe de travail) seront laissées au choix des membres du CMJ. Elles pourront avoir lieu le mercredi après-midi ou le samedi matin.

4 Questions diverses

Aucune

5 Information

La Présidente de séance informe que les comptes rendus des séances plénières seront mis en ligne sur le site internet de la commune.

Il annonce également que les membres du CMJ seront invités à la :

- cérémonie du 18 juin
- Fête de la musique, le 21 juin
- Fête de la ville, le 25 juin
- Fête de la Jeunesse, le 25 juin
- Fête nationale, le 13 juillet

6 Prochaine séance plénière

Le prochain Conseil Municipal des Jeunes se tiendra au mois d'octobre, les mois de juillet et d'août ne sont pas décomptés dans le mandat du Président de séance. A l'ordre du jour, l'élection du second Président de séance.

L'ordre du jour étant épuisé, Léa Raviot, Présidente de séance, déclare la séance plénière du Conseil Municipal des Jeunes du samedi 20 mai 2017 terminée à 11 h 35.

Pot d'inauguration du Conseil Municipal des Jeunes